



MAISON
DE LA PARTICIPATION
ET DES ASSOCIATIONS

COMPTE RENDU RENCONTRES CITOYENNES

Charleroi - 23 avril 2026



Présents :

Brognaux Véronique - Les Goss' Citoyens
Van Haesdonck Pierre
Dumont Gontran Martine
Sermeus Christine
Beguïn Eliane - Espace Citoyen
Bouhjar Khalid - Etudiant MIAS
Chaves David
Dyakun Vasyl - Les Hirondelles ASBL
Holovenko Vitalii - Les Hirondelles ASBL
Legena Maxime
Mbielle Edwige
Salomé, Caroline, Justine - MPA

I. PROJETS SUR GOSELIES

01. Place Saint-Roch et fresques participatives dans Gosselies

- La place a été rénovée. Elle est bien utilisée par les gens du quartier d'après les bibliothécaires (moins de déchets).
- La place peut être bruyante avec les différents passages (voisins, voitures, parents qui attendent les enfants qui fréquentent l'académie, etc.).
- Une table de ping-pong existe, mais elle est peu visible.
- Cette place est un vrai pôle culturel entre la bibliothèque et l'académie (musique, danse, etc.).
- L'académie a une partie de son bâtiment bétonnée : à voir si l'on peut utiliser ce mur pour en faire une fresque.



- Possibilité aussi de faire une fresque sur le mur du local technique. À voir avec les autorisations d'Ores.



- Idée : avoir des fresques liées aux lieux. Ex. : avoir une fresque qui rappelle le pôle culturel. Des fresques concernant le folklore peuvent aussi se faire. Cela devra être décidé en groupe lors des prochaines réunions.
- Pour ce projet de fresque, voir aussi avec d'autres partenaires potentiels comme l'Eden par exemple.
- La fresque sous forme de « graffiti » ne doit pas être la seule alternative. Il est possible aussi d'utiliser le sol ou le mobilier urbain (attention aux autorisations), mais il est également possible d'envisager d'autres formes d'art (sculptures, etc.).
- Proposition : faire un parcours dans Gosselies en fonction des fresques (rue des Tanneurs, tour Saint-Jean, cité Hubinon, parc communal, avenue du Millénaire...).
- Sur le grand mur du parc communal, plusieurs propositions (attention, mur mitoyen) :
 - L'utiliser comme cartographie, par exemple « Vous êtes ici », « Calvaire par là » (flèche), etc.
 - L'utiliser pour la mise en avant des différents acteurs gosseliens, en lien avec l'annuaire proposé par les étudiants du MIAS. Dans ce cas, attention aux mises à jour. Il faut réfléchir à la pertinence de ce projet sur du long terme et au suivi nécessaire.



02. Rue des Tanneurs

- Au fond de cette rue, il existe un sentier. Plutôt grand, mais mal entretenu et parfois mal fréquenté.
- Voir ce qu'il est possible de faire pour le rendre agréable et le faire connaître.
- Idée : y mettre une « guinguette » pendant la fête de la Saint-Jean, en lien avec le parcours de fresques. Attention : il y a des murs qui appartiennent à quelqu'un, mais à qui ? Maxime a déjà contacté le service de l'urbanisme mais n'a pas eu de réponse.
→ Voir avec Julie de la MPA si elle a les coordonnées du service de la ville qui gère cette matière (la MPA s'en charge).

03. Parc canin

- Il est important de consulter les responsables des autres parcs canins pour voir ce qui fonctionne ou non. Utiliser les expériences passées.
- Se renseigner également sur les obligations légales (matériel à utiliser, dimensions, lien avec les voisins, etc.).
- Proposition de mettre un parc canin dans le parc communal (rue des Tanneurs, rue du Spinois). Attention : l'endroit proposé par Denis doit être analysé et les voisins proches doivent être consultés, notamment celui qui a le mur commun et qui possède deux gros chiens. Il ne faudrait pas qu'ils aboient trop souvent à cause des autres chiens du parc.
- Importance de mettre l'accent sur les règles du parc canin (ramasser les crottes, laisser les portes fermées, etc.).

- Prendre le temps aussi de rencontrer, en amont, les propriétaires de chiens qui utilisent le parc pour avoir leur avis et voir s'il y a de l'intérêt pour ce projet.
- Il existe un centre d'éducation canine non loin. Il serait utile de voir leur utilisation potentielle de ce parc canin.
- Remarque : il existe un autre petit parc, le parc Saint-Éloi, où des jeunes avaient déjà proposé d'installer un parc canin. Mais il y a eu des soucis intergénérationnels : voir si ce parc peut être utilisé et dans quel but.



04. « To do » pour les prochaines rencontres

Groupe concernant les fresques participatives :

- Prendre une carte et pointer les différents lieux pertinents pour y déposer un projet artistique (ex : place saint Roch, parc communal, parc saint Eloi...)
- Une fois les lieux identifiés dans les grandes lignes, s'y rendre sur place pour mieux appréhender le lieu et imaginer les supports (ex : mur, sol, poteau électrique, barrière, etc.)
- Lister le tout et se renseigner concernant les autorisations
- En parallèle, réfléchir au style de fresque (mise en avant de l'histoire de Gosselies, mise en avant des partenaires. Possibilité de ne choisir que des styles graphiques, des phrases, etc.)
- Pour cette prochaine réunion, la MPA fera une communication plus large pour inviter d'autres citoyens à prendre part au projet. Ne pas hésiter à relayer l'information

Groupe concernant le parc canin :

- Se rendre dans le parc pour discuter avec les passants sur ce projet
- Contacter le centre d'éducation canine à proximité
- Rencontrer les voisins qui habitent autour du parc pour présenter le projet et connaître leurs avis/besoins/réticences
- Connaître les obligations légales concernant la mise en place d'un parc canin
- Se renseigner concernant les dimensions et matériaux nécessaires
- Voir avec les voisins proches (mur commun et leurs chiens)